

Ensemble à Thiézac



EDITÉE PAR LA MUNICIPALITÉ DE THIÉZAC

JUILLET 2008

CALENDRIER

- **Ramassage des déchets verts**
tous les 1^{ers} jeudis du mois
- **Don du sang**
jeudi 24 juillet
- **Mariage à l'ancienne**
dimanche 27 juillet
- **Kermesse Club Puy des Roses**
dimanche 20 juillet
- **Nettoyage des sentiers**
samedi 5 juillet



NETTOYAGE DES SENTIERS

En raison d'un calendrier très chargé, la journée de nettoyage des chemins de la commune aura lieu cette année :

le samedi 5 juillet 2008.

Tous les bénévoles concernés par cette action indispensable à la bonne image que Thiézac doit donner de son patrimoine naturel, ont rendez-vous aux ateliers municipaux à 8h00.

Venez nombreux !!!

LE MOT DU MAIRE

Sans retard, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail : élaboration du budget, organisation et déroulement de « One Two Tripoux 2008 » qui cette année encore est une réussite, la reprise des dossiers dont les travaux sont à réaliser le plus rapidement possible, Cœur de Village avec le jardin de la rue des Balcons et le devant de l'abreuvoir de Niervèze, la consolidation du préau de l'école, le busage du fossé devant l'école, la 2ème tranche de la couverture de la chapelle Notre Dame de Consolation qui est terminée, un peu de réfection de voirie. Le travail sur d'autres dossiers plus importants se poursuit : le plan d'épandage des boues de la station d'épuration, l'étude de la 3ème tranche d'assainissement du bourg, la restauration du bâtiment de l'école, le devenir du Presbytère et celui de la pisciculture.

Le travail ne manque pas pour toutes celles et ceux qui veulent servir Thiézac, la vivre et la faire vivre de façon dynamique.

Evidemment, rien n'est parfait, la critique peut être utile voir salutaire à condition toutefois qu'elle ne soit pas excessive au risque de devenir insignifiante.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Afin de permettre au secrétaire de travailler plus efficacement avec l'équipe en place et sans pénaliser l'accueil des administrés, l'ouverture au public se fera, **à compter du 1er juillet**, selon les horaires suivants :

- **Le lundi toute la journée de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h45**
- **Du mardi au vendredi le matin de 8h15 à 12h30**

Cette organisation ne sera pérenne qu'après une phase d'observation et un bilan après quelques mois d'application.

PERMANENCE DES ELUS

Pour faciliter leur rencontre, le Maire ou un des Adjointes, tiendront une permanence en mairie les **2ème et 4ème samedi de chaque mois de 10h à 12h** (sauf au mois d'août)

Si cette permanence remporte un véritable succès, elle sera poursuivie tout au long du mandat.

FINANCES DE LA COMMUNE

• Le budget :

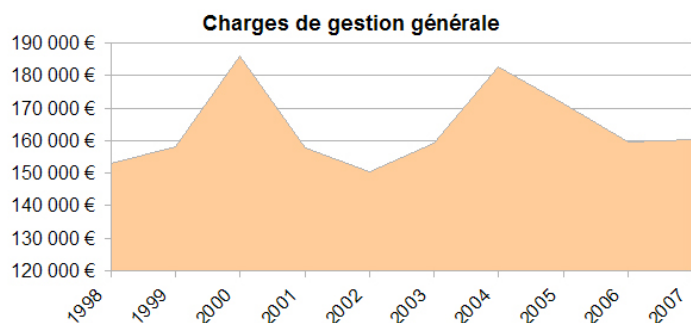
Le budget de la commune répond à une exigence de rigueur. Cette rigueur s'impose et les raisons en sont les suivantes :

- Une évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) inférieure à l'évolution du coût de la vie (+1,12% en 2008, bien inférieur à la perte du pouvoir d'achat)
- Certaines charges de fonctionnement en forte progression (carburants, alimentation, etc...)
- Une taxation par l'impôt direct (taxes d'habitation et foncière) qui ne doit pas devenir insupportable

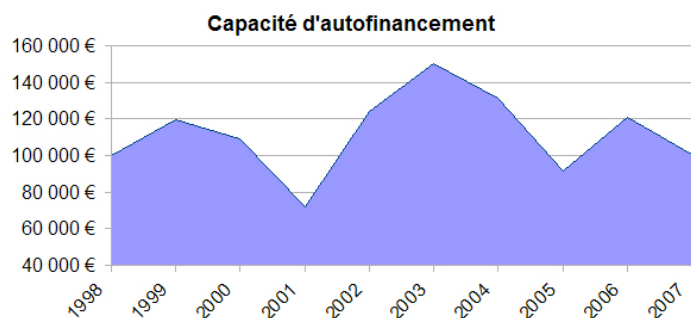
C'est dans cette logique que s'inscrit le budget 2008.

• Les dépenses :

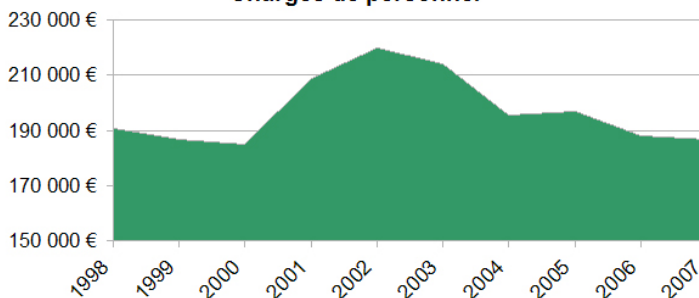
Mieux qu'un long discours, voici quelques exemples de l'évolution des dépenses, en euros constants, sur les 10 dernières années :



Il en résulte une capacité d'autofinancement qui a évolué comme suit :



Charges de personnel



Et pourtant... malgré ces efforts, la nécessité d'une augmentation limitée des impôts directs (2%) a été adoptée par le Conseil.

• Les subventions aux associations :

Le nombre d'association augmente et on ne peut que s'en réjouir. C'est la traduction du dynamisme de la commune et de ses habitants.

Une conséquence sur le budget communal est que la subvention globale augmente sans qu'il y ait une progression des subventions individuelles. Un engagement a été pris en commission des finances pour une rénovation des modalités d'attribution en concertation avec les présidents des associations.

CHAPELLE NOTRE DAME DE CONSOLATION

Le mercredi 10 juin 2008 a eu lieu la réception des travaux de réfection de la toiture de la chapelle Notre Dame de Consolation en présence de M. Lionel MOTIN, Architecte des Bâtiments de France et ses collaborateurs, M. CULLIER DE LABADIE, artisan en charge de ce projet et seul intervenant sur le chantier ainsi que M. le Maire et une partie du Conseil Municipal.

Merci à l'Association de Mise en Valeur et de Sauvegarde du Patrimoine Culturel de Thiézac, à son Président M. Jean LAVEISSIERE, et notamment à M. Jacques ODDOUX, qui ont collaboré à l'élaboration et au suivi de ce projet.

Nous invitons chacune et chacun, Thiézacois et vacanciers, à se rendre sur place pour apprécier la qualité du travail effectué.

Prochaine étape : les travaux de sécurisation.

